

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Renouvellement des CHSCT

5 organisations syndicales se prononcent pour la prorogation des mandats actuels des CHSCT parce que dans 5 mois les élections du 22 Novembre modifieront la nouvelle carte des services de Fonctions Support. De plus des réorganisations en cours entraîneront l'arrivée de nouveaux services sur notre périmètre (Oranges Avenirs des DT, Service du recrutement d'Orange France, redécoupage des services de la formation, Orange Campus, etc...) qui ne peuvent être pris en compte qu'après les prochaines élections. Dans ces conditions il fallait mieux attendre le 23 Novembre 2011 pour redessiner les découpages des périmètres des futurs CHSCT, en relation avec la réalité quotidienne des salariés.

Mais devant cette évidence, seule la CGT impose le renouvellement des CHSCT **pour deux ans**, à cinq mois seulement des élections du 22 Novembre. En effet, le code du travail exige l'unanimité de toutes les OS représentatives.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser qu'il s'agit pour la CGT de prendre un gage sur les élections du 23 Novembre où elle s'attend peut-être à régresser fortement.

Notons au passage que le projet de redécoupage des périmètres par sites de la CGT obtient **1 voix** pour son projet **contre 12 voix** pour le projet des 5 autres OS.

Car la CGT voulait imposer un découpage par site qui regrouperait des métiers différents alors que l'approche des autres OS est une approche métier ! En effet il faut que l'interlocuteur qui répond aux élus du CHSCT soit en capacité de le faire, c'est à dire qu'il appartienne au même métier. Regrouper des métiers

aussi différents que la DIT, les Achats et le Secrétariat général dans un même CHSCT entrainerait l'incompétence de cet organe. Comment son Président pourrait-il répondre sur des métiers et des services qu'il ne connaît pas et dans lesquels il ne peut pas intervenir ?

Nous prenons acte de cette attitude ANTI FAIR PLAY de la CGT qui recherche probablement à conserver ses acquis électoraux de **2009** au détriment de la représentation réelle des salariés, **et ce pour deux années !!!**

Projet Gosford

Cette réunion du CE Exceptionnel était entièrement consacrée au projet de Joint Venture avec Deutsche Telekom, dit « projet Gosford ».

Cette séance fait suite à plusieurs réunions d'information devant le CE depuis quelques mois en vue d'une consultation.

Rappelons que ce projet ne concerne que les achats Groupe et seulement 10% des salariés de GSSC.

La CFE-CGC UNSA fait une déclaration préalable en début de séance :

« Au delà de l'ensemble des éléments déjà fournis par la Direction, la CFE-CGC UNSA se déterminera sur la base de 5 préoccupations pour rendre son avis sur ce projet de Joint Venture avec DT :

La **première** est de sécuriser le parcours professionnel des volontaires concernés qui feront le choix d'aller dans la nouvelle société en leur donnant une véritable clause contractuelle de garantie de retour et de réintégration dans la maison mère.

La **seconde** est que les noms des dirigeants de la nouvelle société soient communiqués aux salariés avant de les solliciter pour effectuer un choix.

La **troisième** est que les négociations des futures IRP s'ouvrent sans délais avec des personnes désignées par les Confédérations Syndicales y compris externes à la future société.

La **Quatrième** est qu'une prime de bienvenue de 500 Euros soit attribuée à tous ceux qui feront le choix de suivre la JV. Enfin la **Cinquième** requête de la CFE-CGC UNSA est que les salariés en Dbis qui suivraient la Joint venture soient immédiatement intégrés en bande E de la CCNT dès leur arrivée dans la JV et bénéficient des minimas conformément aux dispositions de la CCNT

La lettre de Monsieur Bruno Mettling envoyée aux organisations syndicales nous donne satisfaction sur les trois premiers points de nos demandes.

Il en reste deux que nous réitérons.

Si ces 5 conditions ne sont pas remplies nous rendrons un avis négatif sur ce projet. »

Le Président du CE répond à cette déclaration pour confirmer que les 3 premières exigences de la CFE-CGC sont respectées par la lettre envoyé par Monsieur Bruno Mettling aux OS. Il donne un accord de principe sur la « prime de bienvenue » proposée par la CFE-CGC UNSA. Il examinera le dernier point dans une commission, déjà pour vérifier que des salariés en Dbis sont concernés par ce projet, mais nous comprenons qu'il accède à notre demande.

La CFE-CGC a accompagné ce projet en essayant d'obtenir des engagements pour les salariés concernés.

Nous rendons un avis afin que ce projet soit mis en œuvre dès demain et que les délégués syndicaux commencent à en négocier les modalités des IRP (Un vrai CE demain dans la JV comme à SCE ?).

Seuls Sud et CGT refusent de donner un avis.

Prochain CE le 28 Juillet 2011

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/fonctions-support/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Marc ARNOLD - Patrick BRIVOT - Serge CLEMENT - Pierre REGNIER - Pascal COURTIN - Herve CHEVAL - Monique MANGIONI - Jean-Marc DARTAGNAN - Christian DÉMOLIS - Pierre-Jean FLAD - Jean-Pierre FORBE - Philippe GOSSART - Véronique LEFORTIER - Catherine LE RIGUER - Walter LIPPLER - Nicole MERI - Jean-Claude MINET - Gilbert NOEL - Michel PEHAU - Virginie POUCHAIN - Christian TRUONG - Jacques Eric WUNENBURGER